



PREAVIS MUNICIPAL No 05/2014

AU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

BUDGET 2015

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, la Municipalité soumet au législatif communal le budget 2015. L'élaboration de ce dernier se révèle toujours un exercice difficile. Ce budget 2015 va marquer un tournant inquiétant dans la politique communale, en effet si depuis 1998 vos autorités arrivaient à l'équilibrer, force est de constater aujourd'hui que cela est devenu impossible. Votre Municipalité avait présenté un budget 2014 sans aucun travaux ni investissements, afin de rester dans les chiffres noirs. Pour 2015 il nous était tout simplement impossible de reproduire le même schéma, une commune ne peut pas et ne doit pas « rien faire ». La population qui paie ses impôts ne le comprendrait pas. Comme pour 2014, nous devons faire face à une augmentation des coûts scolaires de Frs 83'000.00, ces derniers se montent maintenant à Frs 468'000.00, soit une augmentation de presque 22%. A ce rythme-là, la facture scolaire va devenir insupportable. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le scolaire représente maintenant le presque 18% de nos dépenses.

Un autre montant repart à la hausse. Il s'agit de la facture sociale qui passe de Frs 284'320.00 pour 2014 à Frs 320'967.00 pour 2015, soit un plus de 12%.

Votre Municipalité a donc décidé de faire des travaux de Frs 100'000.00 sur nos routes et d'allouer un montant de Frs 10'000.00 pour le changement de notre serveur informatique.

Nous allons donc proposer à notre Conseil un budget 2015 dans le rouge vif avec un excédent de charges de Frs 202'677.00. Il faut cependant comprendre que sur ces Frs 202'677.00 d'excédent de charges, Frs 158'500.00 sont des amortissements obligatoires sur papier. La perte financière réelle se montant donc à Frs 48'177.00, cela veut dire que la commune va commencer à puiser dans ses réserves.

Poste 1 - Administration générale

Ce poste est en hausse ceci pour deux raisons, l'adaptation des salaires de notre personnel à hauteur de 2% (tous les deux ans), ainsi qu'à l'achat d'un nouveau serveur informatique pour Frs 10'000.00.

Poste 1 - Sports

Ce poste est stable, aucun commentaire particulier.

Poste 2 - Finances

Ce poste est en hausse tant aux charges qu'aux revenus et n'attire pas de commentaire. Votre Municipalité reste à disposition pour répondre à toutes vos questions.

Poste 3 - Domaines et bâtiments

Ce poste est stable aucun commentaire particulier.

Poste 4 - Travaux

Ce poste est en forte hausse aux charges suite à la décision de votre Municipalité de faire des travaux d'entretien sur nos routes pour un montant de Frs 100'000.00. Pour rappel, ce montant est au budget pour qu'il puisse ensuite être additionné aux dépenses thématiques.

Poste 4 - Parc promenade et cimetière

Ce poste est stable aucun commentaire particulier.

Poste 4 - Ordures ménagères

Ce poste est en légère augmentation aux charges, pas de commentaire particulier, cependant votre Municipalité reste à disposition pour répondre à toutes vos questions.

Poste 5 - Instruction publique et cultes

Ce poste est en très forte hausse de 22% aux charges pour un montant de charges scolaires de Frs 468'000.00.

Poste 6 - Police

Ce poste est stable et n'attire aucun commentaire.

Poste 7 - Sécurité sociale

Ce poste est en forte hausse de 12% aux charges pour un montant de charges sociales de Frs 320'967.00.

Poste 8 - Services industriels

Ce poste est en très forte baisse tant aux charges qu'aux revenus. En effet, le prix de l'eau est en très forte baisse à l'achat pour votre commune, donc nous avons répercuté cette baisse sur notre prix de vente de l'eau à nos concitoyens.

En conclusion, notre Municipalité présente un budget 2015 déficitaire avec un excédent de charges de **Fr. 202'677.00**, tout en rappelant encore une fois que la perte réelle financière est de **Fr. 48'177.00** hors amortissement obligatoire. Ce budget 2015 marque aussi la volonté de votre Municipalité de continuer à entretenir la Commune avec des travaux, mais aussi à garder une gestion cohérente de ses dépenses, pour ne pas puiser trop et trop vite dans ses réserves. En effet les coûts scolaires, et nous le savons déjà, vont encore s'envoler, pour 2016 et 2017.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

- Vu le préavis municipal n° 05-2014 ;
- Oûi le rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

D'accepter le budget 2015 tel que présenté, prévoyant un déficit de Frs 202'677.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

D Dofflon



La Secrétaire

A. Dévaud

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 octobre 2014